Bureau du Comité de Direction
District Meurthe-et-Moselle de Football

Réunion du lundi 11 août 2026 à 19 h 00 à Villers-Lès-Nancy

Présidence de M. Didier LECOANET

Membres présents
MM. BIANCALANI Maurice, DI BENEDETTO Vito, GOSTNER Dany et WAGNER Rémi

Assiste et ne participe pas au vote
M. LESAGE Mathieu (directeur)

Membre excusé
M. GROSJEAN Frédéric

Didier LECOANET, Président, ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue à tous.

Informations générales du Président

Le Président présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches suite aux décès de Christophe GRANDFILS, observateur d'arbitres, Gérard PARENTIN, ancien Président de l'A.S. Nancy Lorraine et la maman de Philippe PIERRAT, membre de la commission des compétitions vétérans.

Le président informe que le prochain Comité Directeur de Ligue se tiendra le 26 août 2026. Les nouvelles obligations concernant l'engagement d'une équipe féminine pour les clubs évoluant en R1 et R2 seront évoquées (douze clubs sont concernés en Meurthe-et-Moselle). Un courrier d'information sera préparé à destination de ces clubs.

Suite à la mise en place de la nouvelle règlementation des mutations sur la catégorie U10 / U11, un contrôle sera effectué par le District courant octobre sur différents rassemblements afin de voir si les règles sont bien respectées par les clubs. Il est proposé qu'une modification de la fiche de présence soit effectuée afin de faire apparaitre une colonne relative aux mutations.

Didier LECOANET fait un point sur la situation concernant les locaux. Les démarches sont toujours en cours suite à la signature du compromis début juin 2026.

Mathieu LESAGE fait un point sur les RH en informant les élus que les nouveaux salariés ont bien pris leurs fonctions depuis début août 2026. Une réunion du personnel sera organisée à la fin du mois afin de faire un premier point sur l'organisation générale et les missions de chacun. Les nouveaux salariés seront présentés à l'ensemble des élus lors du prochain comité de direction. Par ailleurs, comme chaque saison, il est prévu que plusieurs stagiaires viennent augmenter les effectifs de notre personnel.

Compétitions

Groupes jeunes, seniors et vétérans 26-27

Didier LECOANET présente aux membres, le projet de répartition des équipes seniors et vétérans pour cette saison 2026-2027. Après quelques modifications sur proposition des commissions des compétitions, le bureau valide l'ensemble des groupes seniors et vétérans qui seront mis en ligne rapidement sur le site internet du district et transmis à Pascale GRANDJEAN pour l'édition des calendriers. A noter qu'un nombre toujours aussi important de désidératas ont été envoyés auxquels les commissions font en sorte de répondre le plus favorablement possible. Les groupes jeunes (U13, U15 et U18) seront validés ultérieurement.

Organigrammes

Les organigrammes (jeunes et seniors) seront publiés avant la reprise des différentes compétitions.

Divers

Le bureau du comité de direction décide, après étude, de donner une suite positive aux demandes suivantes :

- Des clubs de Blamont et Avricourt Moussey (Moselle) pour l'engagement d'une équipe U18 en entente au sein du championnat Meurthe-et-Moselle et d'une équipe U11 en entente au sein des rassemblements du District Mosellan
- Du club du C.S.P. Réhon pour l'engagement d'une équipe vétérans au sein du championnat du District Mosellan (sous réserve de validation de ces derniers) mais sans possibilité de participer à la coupe districale Meurthe-et-Moselle

- Des clubs de Val de Seille et Delme/Solgne (Moselle) pour l'engagement d'une équipe U17 en entente au sein du championnat du District Mosellan (sous réserve de validation de ces derniers)

Il décide, en revanche, de ne pas donner une suite favorable aux demandes suivantes :

- Du club de l'U.S. Vandoeuvre pour l'intégration d'une équipe en U13 D1
- Du club de Varangéville Saint Nicolas pour une demande d'annulation de sanction suite au non-respect des obligations des équipes de jeunes

Deux demandes sont attente :

- Du club de Godbrange pour intégrer une équipe U13F à 8 et une équipe U16F à 8 au sein des compétitions du District Mosellan
- Du club de Saulxures pour l'intégration d'une équipe U16F en interdistricts

Une réponse détaillée sera apportée à chaque club.

Finances

Paiement des soldes clubs

Mathieu LESAGE fait le point sur les paiements reçus à ce jour. De nombreux clubs n'ayant toujours pas réglé leur solde au District, il est décidé de procéder à une relance rapide auprès des clubs concernés en leur demandant de faire le nécessaire avant la fin du mois d'août sous peine d'application de sanctions. Il est rappelé que, pour les clubs rencontrant des difficultés au niveau de la trésorerie, il est possible de mettre en place un échéancier.

Indemnités arbitres et délégués Futsal

Le bureau du comité de direction valide les indemnités des arbitres pour la saison 2026-2027 en augmentant le montant minimum forfaitaire d'un euro pour toutes les compétitions plein air ainsi que la distance maximale en la passant à 170 kms aller/retour, ceci dans le but de pouvoir couvrir un maximum de rencontres notamment sur le secteur nord. Cependant le bureau du comité de direction précise que le recours à une distance aussi importante ne doit pas être systématique et fait confiance à la commission des arbitres pour que le nécessaire soit effectué en ce sens.

Un accord est également donné pour augmenter d'un euro le montant forfaitaire des délégués Futsal (demi-journée et journée) pour la saison 2026-2027.

Il est décidé de ne pas donner une suite favorable à la demande de la CDA concernant les observateurs.

Divers

Un accord est donné pour l'achat de quatre ordinateurs pour les nouveaux salariés.

Didier LECOANET fera le point avec Tonio GIOTTA concernant l'application de certaines amendes au niveau de la commission administrative afin de faire preuve d'une relative souplesse sur la saison 2026-2027.

Après étude de la situation financière du club du F.C. Pont à Mousson pour la saison 2025-2026, le bureau décide qu'à défaut du règlement de la somme due au plus tard le 31 août 2026, il sera prononcé l'exclusion de l'équipe Seniors du club de l'ensemble des compétitions organisées par le District, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le bureau valide la mise en place de bons d'achat (à la place de ballons) pour les clubs qui accueillent des manifestations techniques du District tout au long de la saison.

Il est demandé à Mathieu LESAGE la possibilité de mettre en place une dotation matériels pour le nouveau club de la Jeunesse Saint Martinoise.

Mouvements dans les commissions

Le bureau du comité de direction valide les commissions pour cette saison 2026-2027 et notamment les mouvements suivants :

Concernant les nominations :

- Stéphane BALSON, CDA
- Dominique BERGAMNN, commission discipline et CDA
- Richard CIAVARRA, commission compétitions seniors
- Régis FOURCHET, commission administrative
- Nathan NOEL, commission accompagnement éducateurs / joueurs

- Thierry PELLE, commission administrative
- Rémi WAGNER, commission compétitions jeunes

Concernant les retraits :

- Dominique BERGMANN, commission administrative
- Yasin BOUZGOU, commission des terrains et installations sportives
- Jonathan KIEFFER, CDA
- Julien SCHEER, CDA
- Hervé QUINTIN, commission administrative

Le fichier à jour des commissions sera transmis à Océane CRETEL afin qu'elle effectue les procédures habituelles (mise à jour de foot 2000, du site internet, activation des nouvelles adresses mails, courriers de nomination…).

Divers

Le bureau du comité de direction propose que la prochaine assemblée générale du District se déroule le vendredi 30 octobre 2026 à Baccarat (sous réserve de disponibilité de la salle).

Un comité de direction sera organisé début octobre afin, notamment, de valider les différents documents et l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Didier LECOANET, Président **Mathieu LESAGE, secrétaire de séance**